

Paris, le 09 novembre 2015



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 17

Succession d'Événements Incidents Circulations Ferroviaires

La CFDT interpelle le ministre et sera reçue le 27 novembre 2015.

La CFDT est intervenue dès les premiers incidents circulations pour obtenir des mesures correctives immédiates. Elle a actionné l'ensemble des dispositifs d'alerte interne pour protéger les personnels et les voyageurs des risques liés à ces dysfonctionnements. Au-delà des mesures prises par la SNCF et l'EPSF, la CFDT interpelle le ministre !

La CFDT dénonce toute exploitation médiatique à des fins électoralistes d'incidents mettant en cause la sécurité des circulations.

Ce dossier doit être traité avec le plus grand respect des cheminots qui œuvrent au quotidien, pour assurer la chaîne de sécurité, et cela avec le plus grand professionnalisme.

L'arrêt des circulations ne peut être une réponse pérenne au traitement de ces dysfonctionnements.

La CFDT appelle à une prise de conscience générale pour trouver ensemble les moyens garantissant un haut niveau de sécurité sur nos lignes.

La CFDT demande donc au ministre de prendre toutes mesures utiles visant à renforcer la confiance des salariés et des voyageurs sur la sécurité des circulations ferroviaires.


Pour en savoir plus, consultez notre site www.cfdtcheminots.org ou téléchargez notre application mobile sur les plateformes Play Store ou App Store.




Contact presse

Didier Aubert
06 10 66 24 21
Pascal Descamps
06 29 46 19 45



 47-49, avenue Simon Bolivar,
75019 PARIS

 Tél. : 01 56 41 56 70
Fax : 01 56 41 56 71

 www.cfdtcheminots.org

 contact@cfdtcheminots.org

 CFDT-Cheminots-Officiel
 @cfdtcheminots

